



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Le 20 septembre 2024

Au fil de la Théols, ouverture de la concertation préalable



Le projet agrivoltaïque porté par les agriculteurs du CAVT36 entre dans une nouvelle phase. Après les études préalables, une concertation volontaire est ouverte aux citoyens de septembre à novembre 2024 afin de permettre à chacun d'enrichir la conception du projet.

Un projet agricole tourné vers l'avenir

Le Collectif Agri Voltaïque Théolois (CAVT36) formé par 10 agriculteurs locaux se mobilise afin de répondre aux enjeux de transition qui touchent les exploitations. Les terres caillouteuses et argilo-calcaires, les aléas climatiques récurrents, les réglementations rigoureuses deviennent de plus en plus impactants. La mise en place progressive de zones spéciales de protection de la ressource en eau pèse désormais sur la viabilité des activités agricoles. Ces contraintes sont d'autant plus marquées pour les cultivateurs de céréales qui observent des baisses régulières de rendements.

Afin de répondre à ces enjeux et de renforcer la pérennité des exploitations, le CAVT36 envisage la mise en place de panneaux photovoltaïques compatibles avec l'exploitation agricole. Pour cela il est accompagné par les experts de Green Lighthouse Développement (GLHD), un développeur français reconnu pour son expertise dans ce domaine.

La Théols, fil conducteur du projet

La Théols, rivière qui borde les exploitations est le lien qui unit le CAVT36. Elle façonne la volonté des agriculteurs de concilier innovation agricole, transition énergétique, préservation de la biodiversité et exigences sociétales. Les études préalables ont permis d'identifier une superficie exploitable de 222 ha sur les communes de Brives, Condé, Meunet-Planches, Sainte Fauste et Vouillon. Des études techniques poussées vont maintenant préciser les emplacements propices à l'installation de panneaux sur les 9 exploitations.

Ouverture de la concertation préalable

Ancrés dans leur terroir, les agriculteurs ont à cœur de réaliser ce projet en dialoguant avec toutes les parties prenantes. C'est pourquoi le CAVT36 ouvre aujourd'hui une concertation préalable permettant de recueillir les avis et contributions. De nombreux rendez-vous sont prévus pour présenter le projet, permettre à chacun de donner son avis et d'améliorer la conception du projet :

- 26, 27 et 28 septembre : Porte-à-porte « Introduction au projet »
- 30 septembre à 18h30 : Réunion d'information à la mairie de Meunet-Planches
- 5 octobre de 10h à 13h : Stand sur la place de la mairie de Brives
- 8 octobre : Visite des parcelles suivies d'ateliers en salle à la mairie de Meunet-Planches
- 15 octobre : Visite des parcelles suivies d'ateliers en salle à la mairie de Brives
- 19 octobre de 10h à 13h : Stand sur la place de la mairie de Meunet-Planches
- 22 octobre : Visite des parcelles suivies d'ateliers en salle à la mairie de Vouillon
- 24 octobre : Porte-à-porte des paysagistes « visite auprès des riverains »
- 5 novembre à 18h30 : Réunion de restitution à la mairie de Meunet-Planches

Les membres du CAVT36 portent avec conviction les valeurs d'engagement pour l'avenir de leur territoire, c'est pourquoi ils espèrent une participation importante lors de ces rencontres.

Cordialement,

Les agriculteurs
du CAVT36



www.aufildelatheols.fr

Contact presse : aufildelatheols@glhd.fr - GLHD - 12 Rue du Pont de l'Arche, 37550 Saint-Avertin